



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 105 – 24 mars

Faits saillants

- Acquisition de Crédit Suisse par UBS pour 3 Mds CHF
- Relèvement du taux directeur de la BNS à 1,5 % (+50 pdb)
- Excédent record pour la balance suisse des transactions courantes en 2022 à 78 Mds CHF (10 % du PIB)

Guerre en Ukraine

Sanctions : Crédit Suisse et UBS figurent parmi les établissements bancaires internationaux ciblés par une enquête du Département américain de la Justice visant à déterminer si des professionnels de la finance auraient aidé des oligarques à contourner les sanctions contre la Russie. D'après les médias, les deux banques géraient respectivement près de 33 Mds USD et 22 Mds USD de fonds appartenant à des clients russes au printemps 2022.

Le Secrétariat d'Etat à l'Economie a annoncé le 14 mars l'ouverture de deux nouvelles procédures pénales administratives liées à de possibles violations des sanctions contre la Russie et la Biélorussie dans le champ des marchandises, portant à 23 le nombre total d'affaires ouvertes à ce jour. Une centaine de cas suspects ont été enregistrés après notification de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières : 60 cas sont en cours d'examen et 13 dossiers ont été abandonnés faute de pouvoir confirmer le comportement répressible.

Macroéconomie

Politique monétaire : Dans le sillage des décisions de la BCE (+50 pdb) et de la Fed (+25 pdb), la Banque nationale suisse a poursuivi le resserrement de sa politique monétaire orchestré depuis juin 2022 en relevant son taux directeur de 50 points de base, à 1,5 %. A côté de l'instrument des taux, la BNS a indiqué avoir cédé pour 27 Mds CHF de devises au 4^{ème} trimestre 2022 afin de contribuer à juguler l'inflation importée. En dépit de la forte volatilité des marchés, la BNS fait ainsi primer, par cette décision de poursuite du rehaussement des taux, son objectif d'assurer un retour à la stabilité des prix sur celui de la stabilité financière. Constatant que la hausse des prix continue de se propager, la BNS a réhaussé ses prévisions d'inflation pour 2023, à +2,6 % (contre +2,4 % précédemment) et ne projette pas de retour de l'inflation autour de la cible de 2 % avant 2024-2025.

Balance des paiements : En 2022, la balance des transactions courantes de la Suisse a affiché un excédent de 78 Mds CHF (soit 10 % du PIB), son plus haut niveau depuis 2010. En hausse de 13 Mds CHF par rapport à 2021, le surplus enregistré en 2022 est tiré par (i) la progression de l'excédent structurel de la balance commerciale (112 Mds CHF, +5 % en glissement annuel) et (ii) le recul marqué du déficit de la balance des services (-9 Mds CHF, -50 %). En revanche, la position extérieure nette du pays s'est érodée, à 719 Mds CHF (-9 %). Les actifs détenus à l'étranger (5 248 Mds CHF) ont reculé plus fortement que les passifs envers l'étranger (4 529 Mds CHF).

Commerce extérieur : En février 2023, les exportations suisses ont diminué de -1 % par rapport au mois précédent, tandis que les importations ont progressé de +1 %. Le commerce extérieur est freiné par la baisse des exportations de médicaments (-20 %) et plus largement des produits chimiques et pharmaceutiques (-3 %), premier groupe de biens exporté par la Suisse.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 23/03	Var. vs 16/03
EUR/CHF	0,9965	+1,2 %
USD/CHF	0,9154	+1,3 %
SMI	10 719	+0 %
Taux 10a	1,105 %	-1 pb

Politique de la concurrence : Le Conseil fédéral a chargé l'administration de lui soumettre un projet de révision partielle de la loi sur les cartels d'ici l'été 2023, qui visera à moderniser le contrôle des concentrations en Suisse. En passant du test de « dominance qualifiée » au test SIEC (*Significant Impediment to Effective Competition*), la nouvelle norme de contrôle sera en ligne avec la pratique internationale. Parallèlement, les premiers travaux visant la réforme plus large des autorités suisses en matière de concurrence seront engagés par l'administration, qui devra soumettre un projet au Conseil fédéral au 1^{er} trimestre 2024.

Finances publiques : Après un déficit public de 0,3 % du PIB en 2021, les finances des administrations publiques helvétiques (Confédération, cantons, communes et assurances sociales) ont repris une trajectoire positive et devraient afficher un excédent de 1 % du PIB en 2022. Cette amélioration tient notamment (i) à l'utilisation seulement partielle des moyens destinés à atténuer les effets de la crise liée à la pandémie de COVID-19, (ii) à la distribution du bénéfice de la Banque nationale suisse (BNS) au titre de l'exercice 2021 (*ndlr : qui ne sera pas possible en 2023 compte-tenu de la perte record de 132 Mds CHF subis l'an passé par la BNS*) et (iii) à la nette augmentation des recettes fiscales des cantons et des communes. Selon l'Administration fédérale des finances (AFF), le compte de financement de la Suisse devrait afficher un résultat annuel légèrement positif en 2023 (0,8 Md CHF), tandis que la dette devrait entamer son recul. Ces prévisions sont toutefois entourées de fortes incertitudes.

Secteur financier

Crédit Suisse : Afin d'éviter une accélération de la crise bancaire et une perte de confiance dans la place suisse, le Conseil fédéral a annoncé dimanche 19 mars l'acquisition, historique, de Crédit Suisse par UBS pour 3 Mds CHF. Les actionnaires de Crédit Suisse – dont la valorisation se montait à 7,4 Mds CHF vendredi – recevront un titre UBS pour 22 titres CS, soit 0,76 CHF par action CS. Pour soutenir l'opération, les autorités suisses ont décidé (i) d'injecter 200 Mds CHF de liquidités sous forme d'emprunts auprès de la BNS, qui s'ajoutent aux 50 Mds CHF annoncés la semaine passée, et (ii) d'octroyer une garantie de la Confédération à hauteur de 9 Mds CHF visant à couvrir les pertes d'UBS induites par le rachat ; garantie qui s'activerait si le seuil 5 Mds CHF de pertes que le numéro un bancaire suisse est prêt à absorber était dépassé. Dans l'objectif de pouvoir présenter une solution avant la réouverture des bourses asiatiques lundi, le Conseil fédéral a adopté une ordonnance d'urgence qui a permis de déroger au droit ordinaire, en particulier s'agissant (i) des droits des actionnaires à approuver la transaction, (ii) de la validation par l'autorité de la concurrence - à laquelle le régulateur des marchés financiers s'est substitué - ou encore (iii) de l'approbation des engagements de crédits par le Parlement, qui se réunira en session extraordinaire en avril. C'est aussi sur cette base qu'a été validée par l'autorité de surveillance des marchés la décision controversée d'amortir l'équivalent de 16 Mds CHF d'obligations bancaires convertibles AT1.

Annoncée pour fin 2023, la finalisation du rachat fera d'UBS un nouveau géant bancaire, dont le bilan combiné (1 500 Mds CHF) représentera plus du double du PIB de la Suisse. Elle consolidera significativement la position d'UBS comme première banque universelle en Suisse et renforcera aussi sa stature internationale dans la gestion de fortune, où elle occupera la 2^{ème} place mondiale, ainsi que dans la gestion d'actifs (11^{ème} place mondiale). Un poids qui soulève déjà de fortes préoccupations en matière de concurrence et de supervision – la banque systémique risquant de n'être plus seulement *too big to fail*, mais aussi *too big to rescue*. Des conséquences sont aussi attendues sur le front de l'emploi, l'institut d'études conjoncturelles BAK Economics évaluant la réduction des effectifs à hauteur de la suppression de 9 500 à 12 000 ETP en Suisse. La stratégie dévoilée par UBS reste très succincte, mais la banque entend notamment réduire les activités de banque d'investissement de CS.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international